

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE MONTMORENCY

Procès-verbal de la session régulière du conseil du Village de Sainte-Pétronille, tenue le lundi trois (3) novembre deux mille quatorze, à la Mairie, à 20 heures et à laquelle sont présents monsieur Harold Noël, maire, messieurs Éric Bussière, Yves-André Beaulé et Enrico Desjardins ainsi que mesdames Mireille Morency, Lison berthiaume et Lyne Gosselin, conseillers.

M. Harold Noël, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte et fait la lecture de l'ordre du jour.

2014-157

Rapport d'activités sur la situation financière de la municipalité - 2014

La législation municipale oblige le maire à faire un rapport sur les principales réalisations de l'année précédente et de dresser un portrait de la situation financière de la municipalité. Ce rapport présente également les paramètres qui guideront le conseil dans l'établissement du budget de l'année 2015.

Bref compte rendu des principales réalisations de 2014

En 2014, le Conseil municipal a œuvré à la réalisation de plusieurs dossiers qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des résidents :

- Une attention soutenue accordée aux services de nature communautaire (*Centre Raoul-Dandurand*, bibliothèque *La Ressource*, loisirs, camp d'été des jeunes, journal local, site internet, école de musique, etc.) ;
- Commémoration du 140^{ème} anniversaire de la municipalité ;
- L'entretien préventif de nos infrastructures routières : Réparation et *pavage de plusieurs sections de routes de la municipalité* ;
- Mise aux normes d'équipements municipaux : Mairie - Réfection de la toiture et devis pour remplacer les ouvertures et le revêtement extérieur ;
- L'avancement du projet d'assainissement des eaux: Communications régulières entre nos ingénieurs mandatés, les intervenants du MAMOT et du MENVIQ ;
- Une révision de la réglementation d'urbanisme avec le souci d'équité ;
- Amélioration des outils d'informations : Mise à jour du site internet municipal (<http://ste-petronille.iledorleans.com>) et utilisation accrue du journal *Le Beaulieu* ;
- Un suivi budgétaire attentif et une gestion financière prudente et cohérente;

Je tiens à remercier le travail des conseillers responsables :

Feu monsieur **Marcel Laflamme** était le responsable des comités d'infrastructures et d'embellissement. Il a consacré plus de 20 ans de sa vie à l'amélioration et l'embellissement de notre environnement.

Monsieur **Yves-André Beaulé** est le responsable de la bibliothèque municipale, du renouvellement du plan de mesures d'urgence, de la politique des familles et des aînés, des célébrations du 140^e de la Municipalité et de la fête des bénévoles.

Monsieur **Éric Bussière** est responsable **du déneigement, du service incendie, et représente la municipalité au conseil d'administration du Journal Autour de l'Île.**

Le **Comité consultatif de l'urbanisme (CCU)**, sous la responsabilité de madame **Lyne Gosselin**, observe un travail assidu et exerce une grande vigilance dans l'application de la réglementation d'urbanisme, tout en faisant preuve de beaucoup de diligence. Elle sera encore une fois sollicitée en 2015 pour l'harmonisation de notre réglementation au Schéma d'Aménagement.

La responsabilité des **loisirs** revient à madame **Mireille Morency**. En 2014, elle a continué à améliorer l'offre d'activités communautaires très appréciées des citoyens : Le camp d'été ont fait le bonheur des enfants de notre municipalité.

Le conseiller **Enrico Desjardins**, responsable du **programme de gestion des matières résiduelles, des communications et du transport adapté**, continue à améliorer notre qualité de vie. Son expertise a été sollicitée pour la rédaction des appels d'offres de la municipalité.

Nous accueillons madame **Lison Bethiaume**, élue le 19 octobre dernier pour compléter le mandat de monsieur Marcel Laflamme. Félicitations pour votre élection et bienvenue dans l'équipe.

À mon avis, le succès dans la gestion d'un petit village comme Sainte-Pétronille réside dans la cohésion, le dévouement, les compétences et l'expérience des élus ainsi que dans la contribution de nombreux bénévoles à de multiples activités d'intérêt communautaire. **Je les remercie de tout cœur car ils font de notre village un endroit unique et recherché.**

Je profite également de cette occasion pour remercier monsieur **Jean-François Labbé**, notre directeur général qui ne cesse de nous rappeler les principes de rigueur, monsieur **Daniel Laflamme**, employé municipal à temps plein qui fait un travail hors pair depuis de nombreuses années et monsieur **Marc Bouchard** à titre d'employé occasionnel.

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS EN 2014*

| | | |
|-------------------------|---|----------|
| HAROLD NOËL | MAIRE | |
| | - Rémunération | 8 670 \$ |
| | - Allocation de dépenses (50%) | 4 335 \$ |
| | Membre du Conseil des maires de la MRC | |
| | - Rémunération | 5 829 |
| ÉRIC BUSSIÈRE | CONSEILLER | |
| | - Rémunération | 3 993 \$ |
| | - Allocation de dépenses (50%) | 1 997 \$ |
| MIREILLE MORENCY | CONSEILLÈRE | |
| | - Rémunération | 4 168 \$ |
| | - Allocation de dépenses (50%) | 2 084 \$ |

| | | | |
|--------------------------|---|----------|----------|
| YVES-ANDRÉ BEAULÉ | CONSEILLER | | |
| | - Rémunération | 4 168 \$ | |
| | - Allocation de dépenses (50%) | | 2 084 \$ |
| ENRICO DESJARDINS | CONSEILLÈRE | | |
| | - Rémunération | 3 643 \$ | |
| | - Allocation de dépenses (50%) | | 1 822 \$ |
| MARCEL LAFLAMME | CONSEILLER | | |
| | - Rémunération | 1 734 \$ | |
| | - Allocation de dépenses (50%) | | 867 \$ |
| | <i>En poste depuis le 3 novembre 2014</i> | | |
| LYNE GOSSELIN | CONSEILLÈRE | | |
| | - Rémunération | 3 468 \$ | |
| | - Allocation de dépenses (50%) | | 1 734 \$ |
| LISON BERTHIAUME | CONSEILLÈRE | | |
| | - Rémunération | 578 \$ | |
| | - Allocation de dépenses (50%) | | 289 \$ |
| | <i>En poste jusqu'au le 2 juin 2014</i> | | |

* La rémunération de base des conseillers et des conseillères est de 3 468 \$. La différence payée provient du supplément alloué pour la responsabilité de pro-maire. La différence est donc attribuable à la durée pendant laquelle la personne a exercé cette fonction durant l'année 2014.

Une situation financière saine

En 2014, nous avons respecté la quasi-totalité des engagements planifiés qui s'élevaient à 1 415 991 \$ et nous anticipons terminer l'année en équilibre budgétaire.

Cette année encore, je vous réitère que la situation financière de la municipalité est très saine. Ainsi, le village de Sainte-Pétronille n'a aucune dette à long terme et nous n'encourons donc aucune dépense d'intérêt. De plus, nous avons l'un des plus bas taux de taxation au Québec et la notoriété du village est telle que l'ensemble des valeurs immobilières continue de croître à un bon rythme.

Je demeure toujours convaincu que nous arrivons à ces résultats parce que nous gérons selon *nos moyens*, avec l'aide de *nombreux bénévoles* et en mettant en *commun*, avec les autres villages de l'Île, toutes *les charges qui ont avantage à être partagées*.

À Sainte-Pétronille, la très grande majorité des revenus provient de taxes foncières sur les résidences unifamiliales. Le retrait progressif du gouvernemental aux opérations de la MRC ainsi que l'ajout de nouveaux services municipaux se répercutent inévitablement sur le compte de taxes des propriétaires. Afin de préserver l'équilibre budgétaire, il est important d'envisager toutes autres sources de revenus. L'évaluation foncière imposable de la municipalité, qui était de 182 278 275 \$ en 2014 passera à 186 202 630 \$ en 2015.

Pour 2015, les coûts reliés à l'administration municipale croîtront au rythme de l'inflation. Cependant, nous devons tenir compte des dépenses additionnelles incompressibles ainsi que de celles qui sont hors de notre contrôle (SQ, MRC, CMQ, CLD, service d'incendie, service de gestion des matières résiduelles, etc.).

En tenant compte de tous ces aspects, le budget équilibré pour 2015 devrait demeurer autour de 1 600 000\$. Il vous sera communiqué en détail dans un prochain numéro du journal *Le Beau Lieu*. Les éléments marquants de la prochaine année seront l'avancement du projet d'assainissement des eaux usées, le remplacement de certains ponceaux, les ouvertures et le revêtement extérieur de la mairie ainsi que l'harmonisation des règlements d'urbanisme.

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je déposerai, au bureau de la municipalité, une annexe à ce rapport, laquelle en fera partie intégrante, consistant en une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis un an. Je déposerai également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Comme à chaque année, nous continuerons d'être très vigilants dans la gestion des taxes et nous serons rigoureux dans l'élaboration des projets. **L'objectif recherché par notre administration est de s'assurer que les revenus provenant des taxes puissent servir à offrir d'excellents services municipaux, une meilleure qualité de vie et un accroissement de la valeur de votre patrimoine immobilier. De plus, nous souhaitons maintenir le niveau d'endettement à zéro tant que nous n'entreprendrons pas de travaux majeurs.**

Harold Noël, agr.
Maire de Sainte-Pétronille

2014-158

Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du 3 novembre 2014

Mireille Morency, appuyé par Lyne Gosselin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du 3 novembre 2014.

ADOPTÉE

2014-159

Adoption du procès verbal de la session régulière du 6 octobre 2014

Il est proposé par Yves-André Beaulé, appuyé par Éric Bussière et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 6 octobre 2014.

ADOPTÉE

2014-160

Adoption du procès verbal de la session spéciale du 28 octobre 2014

Il est proposé par Yves-André Beaulé, appuyé par Lison Berthiaume et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 6 octobre 2014.

ADOPTÉE

Dépôt de documents

- a) Rapport sommaire de l'inspecteur en bâtiments du mois d'octobre 2014.
- b) Rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé, durant la campagne électorale, un ou plusieurs dons dont le total est de 100 \$ ou plus.
- c) Registres des contrats publics de plus de 25 000 \$ conclus durant l'année 2014.
- d) Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil.
- e) Dépôt de l'assermentation de Mme Lison Berthiaume au poste de conseillère au siège # 5.

2014-161

Avis de motion

Mireille Morency, conseillère, donne avis de motion qu'elle présentera lors d'une prochaine session, un règlement dans le but de fixer le taux de compensation à être versé par les institutions religieuses pour l'année 2015. Une dispense de lecture du règlement est faite en vertu de l'article 445 du code municipal.

2014-162

Avis de motion

Mireille Morency, conseillère, donne avis de motion qu'elle présentera lors d'une prochaine session, un règlement dans le but de fixer le taux de taxes foncières générales à taux variés, la tarification des services ainsi que les modalités de paiement pour l'année 2015. Une dispense de lecture du règlement est faite en vertu de l'article 445 du code municipal.

2014-163

Avis de motion

Lyne Gosselin, conseillère, donne avis de motion qu'elle présentera lors d'une prochaine session, un règlement dans le but de redéfinir les rues Genest et des Chênes Sud.

2014-164

Formation des nouveaux élus

Il est proposé par Enrico Desjardins, appuyé par Lyne Gosselin et résolu unanimement d'autoriser Mme Lison Berthiaume, le 6 décembre 2014, à participer à la formation sur le comportement éthique dispensé par la FQM au montant de 215 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

2014-165

Entretien de la citerne en face du 27, chemin du Bout-de-l'Île

Il est proposé par Yves-André Beulé, appuyé par Éric Bussière et résolu unanimement de mandater Déneigement TJ pour effectuer le déneigement de la citerne située en face du 27, chemin du Bout-de-l'Île.

ADOPTÉE

2014-166

Commandite pour le feuillet paroissial

Il est proposé par Éric Bussière, appuyé par Lison Berthiaume et résolu unanimement de verser un montant de 200 \$ à la fabrique de la paroisse de la Sainte-Famille d'Orléans pour l'impression du feuillet paroissial.

ADOPTÉE

2014-167

Harmonisation des règlements d'urbanisme et la rédaction des plans d'urbanisme locaux

Considérant que six réglementations d'urbanisme distinctes s'appliquent dans chacune des municipalités constituant le territoire de l'Île d'Orléans ;

Considérant la disparité des normes d'un règlement à l'autre ;

Considérant certaines caractéristiques propres à chaque municipalité, déjà bien connues et documentées, et qu'il y aurait lieu de maintenir ;

Considérant la révision actuelle du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de l'Île d'Orléans ;

Considérant que suivant cette révision, une refonte des plans et règlements d'urbanisme de chacune des municipalités de l'île devra être effectuée ;

Considérant l'opportunité, la pertinence et la volonté politique des élus de procéder à une harmonisation des règlements municipaux ;

Considérant que les caractéristiques propres à chacune des municipalités se retrouveront à la suite des règlements harmonisés ;

Considérant que tout au long du processus d'harmonisation, des projets de refonte des règlements seront présentés aux élus pour approbation ;

Considérant que l'harmonisation de la réglementation d'urbanisme facilitera son application et une meilleure compréhension ainsi qu'un traitement plus équitable envers les citoyens ;

En conséquence, il est proposé par Lyne Gosselin, appuyé par Mireille Morency et résolu unanimement de mandater la MRC de l'île d'Orléans pour procéder à l'harmonisation des règlements d'urbanisme et la rédaction des plans d'urbanisme locaux.

ADOPTÉE

2014-168

Analyses d'eau

Attendu que le MDDEP sollicite la collaboration de la municipalité afin de s'assurer de la conformité de ses installations d'eau potable aux exigences des articles 44 et 44.02 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)* ;

Attendu que pour se faire, l'opérateur en charge du prélèvement de l'eau pour les tests effectués durant l'ouverture du camp de jour de Sainte-Pétronille (juin, juillet et août) doivent être effectués par une personne ayant une compétence reconnue par ledit règlement ;

Attendu que la municipalité doit se confirmer à cette exigence ;

En conséquence, il est proposé par Éric Bussière, appuyé par Lison Berthiaume et résolu unanimement de mandater le laboratoire Environex pour effectuer le prélèvement de l'eau sur les installations municipales et d'effectuer ensuite les tests prévus par le MDDEP. Le tout se fera pour un montant de 706 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE

2014-169

Comptes à payer

Il est proposé par Yves-André Beaulé, appuyé par Éric Bussière et résolu unanimement de payer les comptes suivants:

| | |
|---------------|--------|
| André Goulet | 137.10 |
| Bell Canada | 388.56 |
| Bell Mobilité | 101.98 |

| | |
|---|-------------------------|
| Buffets maison | 463.64 |
| Centre d'escalade Délire inc. | 423.97 |
| Club optimiste de l'Ile d'Orléans | 80.00 |
| Crédit-bail RCap | 444.95 |
| Daniel Laflamme | 279.00 |
| Déneigement Y. Tailleur inc | 11 440.00 |
| Desjardins sécurité financière | 815.28 |
| EBQM, la vie au bureau | 384.15 |
| Égout des 21 | 200.00 |
| Exova | 241.45 |
| FQM | 59.96 |
| Fonds de l'information sur le territoire | 4.00 |
| Groupe FM | 591.40 |
| Harold Noël | 141.59 |
| Huiles Simon Giguère | 1 453.80 |
| Hydro-Québec | 1 261.84 |
| Imprimerie Irving | 399.52 |
| Installations de la Capitale | 2 078.79 |
| Jolicoeur-Lacasse | 5 608.84 |
| Lyne Gosselin | 489.20 |
| Manon Guérin | 160.00 |
| Marc Bouchard | 34.17 |
| Médias transcontinental SENC | 441.50 |
| MRC Ile d'Orléans (journal Autour de l'Ile) | 551.92 |
| MRC Ile d'Orléans (ordures) | 4 702.50 |
| MRC Ile d'Orléans (assurance salaire) | 738.16 |
| Personnel électoral | 4 771.00 |
| Petite caisse | 370.50 |
| Piano Expert | 103.48 |
| Receveur général du Canada | 1 442.74 |
| Réno Dépôt | 815.86 |
| Revenu Québec | 3 187.00 |
| Salaires - Employés | 11 634.95 |
| Société canadienne des postes | 213.44 |
| Trafic contrôle FM | 453.98 |
| Unimat | 334.02 |
| Total | <u>57 444.24</u> |

ADOPTÉE

2014-170

Levée de la session

La levée de la session est proposée par madame Mireille Morency à 21 heures 25 minutes.

ADOPTÉE

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier

Harold Noël, maire